

MM/MM

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
ET DES TRANSPORTS

SECRETARIAT GENERAL A L'AVIATION
CIVILE

DU 1 FEVRIER 1978
DECRET N° 78/054 /MPT/SGAC
portant promotion des Fonctionnaires des Cadres
de la Catégorie A des Services Techniques
(METEOROLOGIE) Avancement 1976

LE DEUXIEME VICE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI,
PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT, MINISTRE DU PLAN ,

V I S A S :

VU l'Acte Fondamental du 5 Avril 1977 ;
VU la Loi n°15/62 du 3 Février 1962 fixant le Statut Général des
Fonctionnaires ;
VU l'Arrêté n°2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la
solde des Fonctionnaires ;
VU le Décret n° 60-287 du 8 Octobre 1960 modifiant le Décret
n°60-90 du 3 Mars 1960 fixant le Statut Commun des Cadres de la Catégorie
A des Services Techniques en ce qui concerne le Service de la Météorologie
VU le Décret n°62-130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des réu-
nérations des Fonctionnaires ;
VU le Décret n°62-197/FP du 5 Juillet 1962 fixant les Catégorie
et hiérarchies des Cadres créées par la Loi n°15/62 du 3 Février 1962 fixan-
le Statut Général des Fonctionnaires ;
VU le Décret n°62-198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomina-
tion et à la révocation des Fonctionnaires des Cadres de l'Etat ;
VU le Décret n° 65-170/FP-BE du 25 Juin 1965 réglementant l'avan-
cement des Fonctionnaires ;
VU le Décret n°72-272 du 5 Août 1972 modifiant le tableau hié-
rarchique des Cadres des Catégories A et B des Services Techniques en ce qui
concerne le Service de la Météorologie, abrogeant et remplaçant les disposi-
tions de l'article 14 bis du Décret n°60-287 du 8 Octobre 1960 et de l'art
cle 15 de l'Arrêté 2160/FP du 26 Juin 1958 ;
VU le Décret n°74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant les disposi-
tions du Décret n°62-196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements
indiciaires des Fonctionnaires ;
VU l'Acte n°001/PCT/OMP du 3 Avril 1977 structurant le Comité
Militaire du Parti et nommant le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,
Ministre du Plan ;
VU le Décret n°77/165 du 5 Avril 1977 portant nomination des
Membres du Conseil des Ministres ;
VU le Décret n° 78/053 /MPT/SGAC du 1/2/1978 portan
inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1976 des Fonction-
naires des Cadres de la Catégorie A des Services Techniques (METEOROLOGIE)

S.G.A.C.

S.G.F.R.T.

D.C.F.

D E C R E T E :

ARTICLE 1er. - Sont promus aux échelons ci-après au titre de l'année 1976,
les Ingénieurs de la Météorologie des Cadres de la Catégorie A, hiérarchie
I des Services Techniques (METEOROLOGIE) dont les noms suivent; ACC-Néant

Au 2ème échelon

M.- BIKINDOU Pierre p/c. du 6.2.1977 ASEONA B/VILLE
PILI TCHIBINDA J. Baptiste p/c. du 6.2.1977 ASEONA B/VILLE

907

...../...

Au 5ème échelon

M.- SOW ALLASSANE Martin p/c. du 7.10.1976 ISFCNA B/VILLE

Au 6ème échelon

M.- BOUITE Alexis p/c. du 11.12.1976 SGAC B/VILLE

Au 8ème échelon

M.- MANKEDI Gabriel p.c. du 1.9.1976 SGAO B/VILLE

ARTICLE 2.- Le présent Décret qui prendra effet tant au point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./

Par le Deuxième Vice Président du Comité Militaire du Parti, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan, Le Ministre des Travaux Publics et des Transports,

BRAZZAVILLE, LE 1 DECEMBRE 1978

COMMANDANT MARTIN MBIA.-

COLONEL Louis SYLVAIN COM.-

Le Ministre du Travail et de la Justice, Garde des Sceaux,

Le Ministre des Finances,

Alphonse MOUÏSSOU-FOUATI.-

Henri LOPEZ.-

AMPLIATIONS :

- JORPC 1
- Ministère des TPE 2
- S.G.F.P.T. 10
- Contrôle Financier 2
- S.G.A.C..... 5
- A.S.E.C.N.L..... 5
- Dossiers 10
- Intéressés 5
- SCS/B.C..... 3

14